Le Christ, clé de voûte de la dignité et de la sacralité de la vie humaine selon l'Instruction *Dignitas personae*

Réal Tremblay C.Ss.R.

Professeur ordinaire de théologie morale fondamentale à l'Académie Alphonsienne (Rome)

Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu (Jn 1.11-12)

Le titre donné à ces pages peut surprendre. Comment un texte entièrement consacré à des problèmes qui concernent des réalités liées à l'humanum et qui, à ce titre, relèvent d'abord et avant tout du domaine de la raison peut-il avoir comme «clé de voûte» la personne de Jésus le Christ? L'image de la «clé de voûte» implique en effet deux idées, l'idée de l'orientation des lignes portantes d'un édifice (une coupole par exemple) vers un centre et l'idée d'un centre qui sert de point d'appui, de soutien aux lignes ou aux arcs qui la structurent. En considération des éléments de l'humanum ici en cause et du pôle rationnel bien affirmé et partout présent dans notre document, vouloir attribuer au Christ un tel rôle n'apparaît-il pas quelque peu excessif?

Avant ce problème des rapports de la raison et de la foi sur lequel nous aurons, chemin faisant, à réfléchir plus en profondeur, il y a la double question de la présence en ce document du mystère du Christ et du rôle qu'il convient de lui attribuer. Que dit exactement notre document sur ces questions? C'est ce que nous nous proposons d'étudier de plus près en ces pages.

Notre itinéraire sera simple. Nous adopterons la structure même du document composé d'une introduction (n. 1-3), de trois parties centrales (n. 4-35) et d'une conclusion (n. 36-37) en y suivant une espèce d'ordonnance christique qui s'y trouve comme incluse et qui se présente sous le mode, d'abord, d'une ouverture sur le Christ, d'une tension vers lui (introduction) (1), de la présence du mystère et de sa définition ensuite (première partie) (2), de l'emploi qui en est fait pour le discernement moral des propositions nouvelles avancées, en différents domaines (procréation et statut de

l'embryon), par la science biomédicale (deuxième et troisième parties) (3) et enfin de sa reprise par inclusion (conclusion) (4). Les résultats de la recherche nous suggèreront quelques réflexions qui nous serviront de conclusion (5).

1. L'ouverture au Christ, la tension vers lui (Introduction: n. 1-3)

Dans l'introduction, nous trouvons deux allusions à la christologie. La première est englobante et sera développée en toute son ampleur dans la première partie du document. Il s'agit en l'occurrence d'un des deux supports ou pilastres sur lesquels repose toute l'*Instruction*: la «foi», l'autre étant la «lumière de la raison» (n. 3). Cette allusion anticipée au monde de la foi marque le texte d'une tension qui l'oriente vers le mystère du Christ mentionné ici *in nuce*.

La seconde allusion au Christ, explicite cette fois, ne concerne pas à proprement parler la structure du texte comme la première, mais elle n'est pas sans qualifier christologiquement la *mens* du document. L'Église, assure le document, ne veut pas seulement être proche des personnes souffrantes ou même agonisantes, mais encore les ouvrir à «la lumière et [à] l'espérance» venant de la résurrection du Seigneur. Autrement dit, elle veut les rendre participantes de sa confiance dans le Dieu de la vie et, par là, de la victoire certaine de la vie sur la mort (n. 3).

2. La présence du mystère du Christ et sa définition (Première partie: n. 4-10)

Dans les premiers numéros de la première partie de l'*Instruction* (n. 4-6), on trouve l'affirmation de l'obligation qu'il y a de «respecter et de traiter» l'être humain comme une personne «dès sa conception». Étroitement lié à cette donnée doctrinale de première importance évidemment, il y a les réalités du mariage et de la famille. Ils sont, dit le document, «le contexte authentique où la vie humaine trouve son origine». «En son sein, explique le texte, la vie provient d'un acte qui exprime l'amour réciproque entre l'homme et la femme. Une procréation réellement responsable visà-vis de l'enfant qui va naître "doit être le fruit du mariage"» (n. 6). À la dignité de l'embryon humain correspond son lieu d'émergence, le mariage et les actes de

donation mutuelle exclusifs aux époux qui en expriment la consistance. Toutes ces données relèvent du pôle de la raison.

Notre document passe ensuite au monde de la foi. D'entrée de jeu, il y est dit que «l'Église est convaincue que ce qui est humain est non seulement accueilli et respecté par la foi, mais il est aussi purifié, élevé et porté à la perfection» (n. 7). La preuve en est que la bonne créature (l'homme corps et âme) de Dieu (cfr. Gn 1,3) a été assumée par le Fils (cfr. Jn 1,14). C'est dire que l'homme en sa dignité personnelle dont il fut question plus haut *est orienté vers le Christ*. C'est lui qui l'accomplit après l'avoir confirmé en sa grandeur par son incarnation et l'avoir purifié par sa Croix. Ce mouvement *de bas en haut* ou, théologiquement parlant, *de la protologie* à *l'eschatologie* est en accord avec l'affirmation connue de *Gaudium et spes* d'après laquelle «le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarn黹.

Cette union du Fils à l'humanité ouvre la dignité de l'homme à une dimension encore plus profonde. L'homme ne détient pas seulement la noblesse de la personne créée à l'image du Dieu vivant, mais il peut, sur la base de celle-ci, devenir, par grâce, véritable «fils de Dieu» (cfr. Jn 1,12), participant de la «nature divine» (cfr. 2P 1,4). Ainsi se présente l'élévation et l'accès à la perfection de l'humanum dont il fut question plus haut. De la sorte la tension christique déjà signalée s'accentue. Le mouvement est le même, mais il s'intensifie en vertu d'une nouvelle profondeur, entendons de l'entrée de l'être humain dans la vie propre à Dieu.

De ce «plus», notre document redescend vers l'humanum pour dire qu'une telle dignité, qu'un tel point sommet ne va pas contre la «dignité de la créature». Bien au contraire. C'est une «élévation» qui «permet de réfléchir de manière plus adéquate sur la vie humaine et sur les actes qui l'expriment. À la lumière de ces données de la foi, le respect dû à l'être humain et requis par la raison, est encore plus accentué et renforcé» (n. 7)². Comme on peut le constater, il y a ici comme un mouvement inverse à celui observé plus haut (de la protologie vers l'eschatologie): l'être humain des commencements est lu à partir de l'Homme de la fin, le Christ, et la dignité originelle de l'homme est comprise comme ayant un «caractère sacré». Ce second mouvement (de l'eschatologie à la protologie) n'infirme pourtant pas l'orientation de la pensée vers le Christ. C'est exactement l'inverse qui est vrai puisque le Christ ne peut illuminer les débuts qu'en étant à la fin, au sommet.

¹ N. 22, 1.

² C'est moi qui souligne.

Le document attribue ces deux parcours qui s'interpénètrent en se consolidant l'un l'autre aux «différentes manières dont Dieu veille sur le monde et sur l'homme dans l'histoire» et il dit qu'ils proviennent en définitive «du dessein éternel de sagesse et d'amour par lequel Dieu prédestine les hommes "à reproduire l'image de son Fils" (Rm 8,29)» (n. 7). Ce texte, emprunté à l'Encyclique *Veritatis Splendor* (1993) de Jean-Paul II³, explique en définitive la primauté du Christ relevée en ce document. Elle tient son fondement ultime de la pensée éternelle de Dieu qui destine les hommes créés par lui à être des images, des icônes de son Fils.

De ce rattachement au Christ qui confirme la dignité de l'être humain déjà perçue par la raison (mouvement de bas en haut) et qui la fait voir comme «sacrée» (mouvement de haut en bas) s'impose «la valeur inviolable de l'homme: il a une vocation éternelle et est appelé à communier à l'amour trinitaire du Dieu vivant» (n. 8)4.

De ces dimensions naturelle et surnaturelle de la vie humaine, l'on comprend mieux «en quel sens les actes qui permettent à l'être humain de naître et par lesquels l'homme et la femme se donnent mutuellement l'un à l'autre, sont le reflet de l'amour trinitaire» (n. 9)⁵. Le document entend affirmer ici que le milieu normal ou naturel, pour ainsi dire, de la naissance d'une telle vie est le don réciproque des époux. Remarquons ici que le document garde le même itinéraire que précédemment: il passe de la nature au surnaturel, réplique du schéma raison-foi, faisant ainsi écho à l'Exhortation apostolique post-synodale: Familiaris consortio (22 novembre 1982) de Jean-Paul II (n. 19). Après avoir évoqué la consistance humaine du mariage, le pape y faisait allusion au Christ en ces termes:

Mais dans le Christ Seigneur, Dieu prend cette exigence (humaine de communion entre les époux), il la confirme, la purifie et l'élève, la menant à sa perfection par le sacrement de mariage: l'Esprit Saint répandu au cours de la célébration sacramentelle remet aux époux chrétiens le don d'une communion nouvelle, communion d'amour, image vivante et réelle de l'unité tout à fait singulière qui fait de l'Église l'indivisible Corps mystique du Christ (n. 19).

Comme on peut le constater, dans le sacrement, nous sommes en présence d'une assomption, d'une purification et d'une élévation de la réalité humaine du mariage, dues à Dieu opérant dans le Christ par l'Esprit. L'union des époux devient donc, par référence au Christ, «communion d'amour», réplique vivante de l'union de l'Église à son Seigneur. À la lumière de ce qui fut dit précédemment, on pourrait affirmer

³ N. 45.

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ Souligné dans le texte.

que la *dignité* humaine de l'union des époux dans le mariage lieu d'origine de la vie humaine acquiert un *caractère sacré* par sa transposition au niveau des rapports du Christ à l'Église. Ici encore, c'est le Christ qui est le maître d'oeuvre de ce dépassement.

Dans la conclusion de cette première partie, la Congrégation pour la Doctrine de la foi s'explique sur le sens de cette intervention magistérielle. Par rapport à la science, l'Église entend respecter le domaine qui est propre à cette dernière, non sans lui rappeler le «respect inconditionnel» qu'elle doit avoir envers tout être humain. Par rapport à sa mission de former les consciences, l'Église a la «vérité qu'est le Christ» comme guide, non sans compter simultanément sur «les principes de l'ordre moral découlant de la nature humaine elle-même» (n.10). Remarquons ici l'inversion. Tandis qu'au début de la «première partie» du document c'était la raison qui était mentionnée d'abord avec une forte propension vers le Christ, c'est ici d'abord le Christ qui est signalé, mention suivie d'une allusion à la raison (ordre moral venant de la nature) que le Christ ne peut, comme nous l'avons vu précédemment, qu'entériner.

3. Le recours au mystère du Christ pour le discernement moral des nouvelles propositions de la science biomédicale (Deuxième et Troisième parties: n. 11-35)

Au début de la seconde partie, il est clairement dit que le discernement moral que le document se propose de faire touchant la «procréation» (seconde partie) se fera «à la lumière des principes» à peine signalés (n. 11). On peut supposer que la même intention préside à la réflexion concernant «les nouvelles propositions thérapeutiques qui comportent la manipulation de l'embryon ou du patrimoine génétique humain» (troisième partie), même si elle n'est pas exprimée explicitement.

Or comment se présente la situation dans les faits? À une lecture attentive de ces pages, on peut dire que le travail de discernement moral opéré face aux différents problèmes issus des découvertes et des nouvelles possibilités de la science biomédicale est inséré effectivement dans le cadre des principes mis au point dans la première partie du document. Le plus souvent, c'est le pilastre de la raison qui prédomine par suite des sujets auxquels s'applique le discernement, mais ce n'est pas une raison exclusive, entendons fermée à l'autre pilastre du document, celui de la foi. Aussitôt que le sujet traité s'y prête en effet, on voit poindre le monde de la foi avec des allusions plus ou moins explicites au Christ. Voici quelques exemples à cet égard.

Parlant du désir légitime d'avoir un enfant et précisant que ce désir ne peut pas «passer avant la dignité de la vie humaine, au point de la supplanter» par une production artificielle, la Congrégation de la Doctrine de la Foi a l'impression que «certains chercheurs, dépourvus de toute référence éthique et conscients du potentiel inhérent au progrès technologique, cèdent à la logique des seuls désirs subjectifs et à la pression financière, particulièrement forte en ce domaine» (n. 16). Contre cette instrumentalisation de l'être humain au stade embryonnaire, la Congrégation cite un extrait d'un discours de Benoît XVI déjà rapporté dans la première partie du document (n. 8) pour appuyer le fait que la valeur inviolable de l'homme, entendons sa «vocation éternelle» et son appel «à communier à l'amour trinitaire du Dieu vivant» s'applique à tout homme «à chaque phase de son existence». Tandis qu'il est donné pour raison à cet endroit qu'«en l'homme, créé à l'image de Dieu, se reflète [...] «le visage de son Fils unique»», ici et dans un contexte opposé à toute instrumentalisation de l'embryon humain et à toute différence entre les êtres à peine concus ou déjà nés, le document parle de l'empreinte en tous de l'image et de la ressemblance de Dieu (n. 16)⁶. Le rapport des deux citations et le renvoi par là à la première partie du document nous autorisent à penser que le mystère du Christ est ici implicitement signalé.

Un autre exemple nous est fourni dans la sphère de la réflexion sur le clonage (n. 28-29). L'absolue interdiction morale du clonage avec but reproductif vient du fait qu'une personne s'arrogerait le droit de déterminer arbitrairement les caractéristiques génétiques d'un autre et donc offenserait gravement sa dignité et l'égalité fondamentale entre les hommes. L'*Instruction* continue en ces termes:

L'originalité de chaque personne dérive de la relation particulière entre Dieu et l'homme dès les premiers instants de son existence. Ceci oblige à en respecter la singularité et l'intégrité, y compris aux plans biologiques et génétiques. Chacun d'entre nous rencontre dans l'autre un être humain qui doit son existence et ses caractéristiques propres à l'amour de Dieu, dont seul l'amour entre les époux constitue une médiation conforme au dessein du Créateur et Père céleste (n. 29).

Il n'y a pas de doute que «l'amour de Dieu», auteur de l'originalité de chaque être humain, et que le «dessein du Créateur et Père céleste», source et modèle de l'amour entre les époux instrument incontournable de cette originalité, sont l'écho des principes exposés dans la première partie. On pourrait penser que c'est un écho

⁶ Le discours de Benoît XVI en question est le discours tenu aux participants du Congrès international organisé par l'Académie pontificale pour la vie sur le thème: L'embryon humain dans la phase préimplantatoire (27 février 2006).

à distance parce que la voix du Christ est moins retentissante, moins perceptible. Mais elle y est toujours, car des expressions comme celles-là ne pourraient pas être forgées sans sa présence.

4. Conclusion (n. 36-37)

Les fidèles s'engageront fermement à promouvoir une nouvelle culture de la vie [...] en sachant que Dieu donne toujours la grâce nécessaire pour observer ses commandements et qu'en tout être humain, en particulier dans les plus petits, on rencontre le Christ lui-même (cfr. Mt 25,20) (n. 37).

Ces lignes en toute fin de l'*Instruction* sont d'une importance capitale parce qu'elles sont comme la récapitulation de toute la foi de l'Église exprimée dans ce document. En tout être humain et surtout dans «les plus petits» parmi ceux-là, entendons, selon toute vraisemblance, l'embryon humain, est présent le Christ.

Une autre aspect important à souligner est le renvoi scripturaire à Mt 25. Nous savons qu'il s'agit dans la trame de l'évangile de Matthieu du «jugement dernier» et de l'ultime invitation adressée aux «bénis» du Père de Jésus à entrer en possession de l'héritage du Royaume «préparé depuis la fondation du monde». Serait-ce extrapoler sur la *mens* du document que de penser que l'«assentiment religieux» requis de l'esprit des croyants prend de la sorte une teinte eschatologique qui en accentue la gravité en même temps que celle du contenu doctrinal de ce texte? L'appel adressé aux «hommes de bonne volonté» de se consacrer résolument à la recherche de la vérité dans le sens indiqué n'infirme pas cette affirmation puisque, selon la majorité des exégètes, le Fils de l'homme en gloire ne fera pas en ce moment de distinction entre les croyants et les non-croyants⁷.

5. Réflexions finales

Notre projet était de démontrer comment cette nouvelle *Instruction* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi «sur certaines questions de bioéthique» avait comme centre et appui le mystère du Christ. Les indications en ce sens étaient nombreu-

⁷ Nous avons discuté de cette question dans notre article: L'eucharistie, approfondissement et déploiement de la vie filiale, dans StMor 43 (2005) 202 s.

ses. Il fallait les repérer, les étudier et les présenter de manière à illustrer notre hypothèse de travail.

Sans manipuler le texte, on peut dire qu'à étude faite le vaste édifice que représente cette *Instruction* a, par delà ses divisions ou ses sections, un point central qui les réunit, le mystère du Christ.

Il serait certainement exagéré de faire de ce document un document de texture christologique. Mais il serait tout aussi exagéré de le priver du centre qui l'anime, qui le sous-tend. Comme c'est souvent le cas dans des situations analogues, la vérité est au milieu. Si la coupole - pour revenir à notre image de départ - est différente de la clé de voûte qui soutient les arcs qui la composent et la structurent, elle a besoin de la clé de voûte pour se maintenir. La coupole ne pourrait être ce qu'elle est sans ce point d'appui. C'est justement le sens de ces pages: le pilastre de notre *Instruction*, c'est le Christ.

Du reste pourrait-il en être autrement? Notre *Instruction* est un document de l'Église et non un discours de spécialistes sur les sciences biomédicales ou autres. Quand l'Église se propose de dire ce qu'est l'homme et de confronter sa pensée à ce que l'on dit de lui en divers secteurs du savoir, elle ne peut le faire en définitive qu'en fixant les yeux sur l'Homme par excellence, le Fils de Dieu incarné, mort et ressuscité. C'est ce qui s'est produit par exemple dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* de Vatican II citée précédemment et c'est ce qui se produira jusqu'à la fin des temps. Si l'Église voulait parler de bioéthique en vue d'éclairer la conscience des croyants et, éventuellement, celle des hommes de bonne volonté sans se laisser conduire par «la vérité qu'est le Christ» (cfr. n. 10), son discours serait comme tous les discours rédigés que de mains d'hommes, discours discutables, sans vérités doctrinalement déterminantes et donc sans portée évangélisatrice.

Et encore. Les dernières pages d'un ouvrage sont toujours révélatrices de sa méthode et surtout de son contenu. Elles se présentent souvent comme une sorte d'inclusion condensant ce qui fut dit précédemment et remontant vers le début en identifiant plus clairement les contours de l'espace situé entre ces deux extrêmes.

Il en est un peu ainsi pour notre texte. La petite phrase déjà citée et reprise dans les dernières lignes de sa conclusion:

^{...} les fidèles s'engageront fermement à promouvoir une nouvelle culture de la vie [...] en sachant [...] qu'en tout être humain, en particulier dans les plus petits, on rencontre le Christ lui-même (cfr. Mt 25,40)

reprend en raccourci l'essentiel du discours exposé précédemment et, en remontant vers les débuts du texte, en colore, en teinte tout le contenu en lui prêtant justement les traits du visage du Christ.